

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 27 JUIN 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. André LABARTHE.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur Pierre SERENA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**24 - DENOMINATION DES PARKINGS ET ACCES A L'IMMEUBLE OCCUPE PAR
L'ECOLE CALANDRETA**

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose qu'il est nécessaire de dénommer chaque voie publique afin de faciliter la circulation et le repérage de la population. L'école Calandreta doit pouvoir nommer les voies qui l'entourent sur ce principe.

Pour rappel, le grand parking situé à proximité de l'école avait reçu la dénomination de Gerhard Rohlfs par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2007.

Il est proposé de dénommer la voie d'accès créée au bas de l'avenue de Goés, qui dessert l'école Calandreta et l'immeuble contigu, rue « Montdegorat ». Ce terme apparaît dans le For d'Oloron et désigne la localisation du haut du Marcadet.

Il est proposé de dénommer la ruelle qui longe la cour de l'école et qui mène au parking supérieur, et ce même parking supérieur, chemin et parking « Roger Lapassade ». Cet enseignant (1912-1999), félibre de l'Escole Gastoû Febus, fondateur de l'association Per Noste, écrivain et poète, a toujours soutenu et fréquenté la Calandreta d'Oloron Sainte-Marie.

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **VALIDE** la dénomination des voies concernées selon le plan fourni,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 juin 2018.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 03/07/2018




Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/07/2018